CULTIVER L'ANOMALIE DE FAIBLE VOLATILITÉ

La stratégie Actions Monde ISR

Label ISR

VOLATILITÉ

AMPLEUR DES VARIATIONS DE LA VALEUR D'UN ACTIF FINANCIER

BASE DE LA MESURE DU RISQUE

ANOMALIE

CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES

PRISE DE RISQUE ✕ MEILLEUR RENDEMENT

EXPLICABLE

OBSERVÉE SUR TOUS LES SECTEURS

PERSISTANTE DANS LE TEMPS

UNIVERSELLE



SÉLECTION DES TITRES

EXPOSITION AUX ACTIONS D'ENTREPRISES DES PAYS DÉVELOPPÉS ET ÉMERGENTS

RÉPARTITION SECTORIELLE

SÉLECTION DES ACTIONS LES MOINS VOLATILES DE CHAQUE SECTEUR

POURQUOI INVESTIR ?

- Exposition mondiale
- Portefeuille défensif
- Portefeuille actions diversifié
- Ratio rendement/risque performant
- Intégration des critères ESG

QUELS SONT LES RISQUES ?

Les risques particuliers sont les suivants :

Risque lié au crédit : lorsque le fonds investit dans des titres d'émetteurs il prend en compte sa « notation », c'est-à-dire une note qui évalue sa capacité à honorer ses engagements. Si la notation diminue, cela peut entraîner une baisse de la valeur de l'obligation et du fonds.

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque lié aux marchés actions : l'exposition minimum sur les marché d'actions internationaux est de 90 % et l'investissement de 75 % minimum. Le gérant peut investir dans des actions de grande et moyenne capitalisation (taille de capitalisation comparable à celle des titres composant l'indice) de tous pays. L'investissement du FCP sur les marchés émergents via des OPC, est limité à 30 % de son actif net. Le FCP peut investir à hauteur de 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens coordonnés, de classifications «action» et «monétaire», et dans la limite de 30 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non répondant aux quatre critères fixés par l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Risque de change pour le résident de la zone Euro : dans la limite maximale de 100 % de l'actif net. Il est lié à la baisse des devises de cotation des instruments financiers utilisés par le FCP, qui pourra avoir un impact baissier sur la valeur liquidative.

Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : l'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue: 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

CREATIVE SERVICES AM - 2019 - PYBROCH_A3

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

L'asset manager d'un monde qui change